

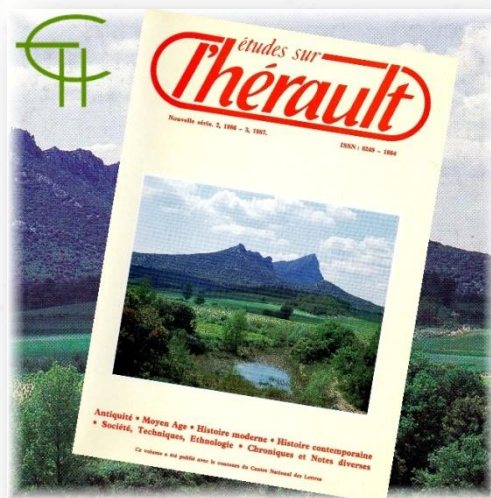
**Article : Le Prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse
d'Aumelas**



Auteur (s) : *André SOUTOU*

Nombre de pages : 5

Année de parution : 1987



Le prieuré et l'église Saint-Etienne de Prunet, sur le Causse d'Aumelas

par André Soutou

Selon J. Berthelé⁽¹⁾, l'église Saint-Étienne de Prunet se trouvait « près du château moderne d'Aumelas ». Cette indication assez vague est reprise presque littéralement par M. F. Hamlin⁽²⁾ : « à côté du Château Bas », sans autre précision. Toutefois l'examen toponymique du plus ancien texte connu mentionnant cette église, à savoir la charte LXXXI du *Cartulaire de Maguelone*⁽³⁾, datée de 1151, m'a permis de mieux cerner sa situation géographique et, finalement, après bien des recherches aux Archives départementales ainsi que de longues marches à pied sur le Causse d'Aumelas, de retrouver son emplacement.

Voici d'abord les détails que fournit le texte du XII^e siècle sur les possessions situées dans la paroisse de Saint-Étienne de Prunet (*in terminio et in parrochia ecclesie Sancti Stephani de Pruneto*) : *Habeba mus siqu idem in manso Petri Bianchi octo denarios et medium aus de lana, et medium gallonem, et medium caseum, et unum bovarium*⁽⁴⁾. *In manso de Chauchalieras similiter. In manso Retro Puteum, similiter. In manso Doniparentis, similiter. In manso Poncii de Ulmo, similiter, et unum agnum in tercio anno. In appennaria que fuit Petri Amalrici quattuor denarios, et unum bovarium, et medium aus de lana, et medium gallonem, et medium caseum. Et sciendum est quod bovarii sunt per semenzas*. Autrement dit : « Nous avons en effet dans le mas de Pierre Blanc 8 deniers, une toison, la moitié d'un cochet⁽⁵⁾, la moitié d'un fromage et une journée de bouvier. Dans le mas de Caucalières, même chose. Dans le mas de Retro Puteum, même chose. Dans le mas de Bonparent, même chose. Dans le mas de Pons de l'Orme, même chose, plus un agneau tous les trois ans. Dans la dépendance que tenait feu Pierre Alméric 4 deniers, une journée de bouvier, une demie toison, un demi cochet et un demi fromage. Il faut préciser que les journées de bouvier seront dues à l'époque des semailles ».

Sur les 6 noms de mas ou de dépendance, 4 sont tirés de noms de personnes et de ce fait restent pratiquement inidentifiables. Restent donc les deux noms de lieux proprement dits Caucalières et *Retro Puteum*. En ce qui concerne le premier, aucune trace n'en subsiste dans le cadastre de 1826 et le maire d'Aumelas n'a jamais entendu mentionner ce lieu-dit. Quant au second, c'est son analyse linguistique qui, on va le voir, m'a mis dans la bonne voie.

En effet, que signifie cette latinisation, à première vue bizarre⁽⁶⁾, d'un terme provençal à reconstituer. *Puteum* désignait évidemment un « puits » (*potz* devenu dans la région *pous*) et *Retro* correspondait à *reire* « derrière ». Le mas nommé *Retro Puteum* devait se trouver « derrière le puits », mais quel puits ? C'est alors qu'en examinant les États de Sections du cadastre de 1826, je notais dans la Section C, dite de Lamouroux, le lieu-dit *Trespoux*, situé, d'après la carte IGN au 1/25 000^e (feuille Montpellier 5-6), à 500 m environ au sud-est de Lamouroux. *Trespoux* signifie normalement « trois puits » et ce sens me parut d'autant plus invraisemblable que la carte n'indique aucun point d'eau dans cette partie du Causse d'Aumelas. J'allai donc vérifier sur place s'il

y avait tant de puits dans cette région et je constatai qu'il y avait un puits - en réalité un creux d'eau non bâti - à 400 m au sud-est de Lamouroux. Mais c'était bien le seul et personne n'en connaissait d'autres. Je compris ainsi que *Trespoux* devait être une déformation de **Tras Pous* au sens de « derrière le puits » - *tras* étant un synonyme de *reire* qui aurait dû être latinisé en **Trans Puteum*⁽⁷⁾. De plus, comme le lieu-dit *Trespoux* est situé au sud-est du puits, j'en conclus que ce nom n'avait de sens que par rapport à une personne placée au nord-ouest de ce même puits. En d'autres termes, seul un habitant de Lamouroux avait pu considérer que le lieu-dit *Trespoux* (corrigé en *Traspoux*) se trouvait effectivement « au-delà » ou « derrière » son point d'abreuvement auquel mène un chemin rectiligne encadré par deux murailles.

Entre temps, les recherches poursuivies aux Archives Départementales m'avaient permis de compléter la documentation réunie par J. Berthelé et M. Hamlin. En plus des mentions du hameau de Prunet et de l'église Saint-Étienne en 1187 et en 1199⁽⁸⁾, j'ai pu noter que, vers le début du XVII^e siècle, l'église était encore debout, qu'elle n'était alors qu'une simple chapelle rurale et qu'elle ne devait pas être très éloignée de Lamouroux. En effet une pièce d'un procès opposant le chapitre de Béziers aux représentants des paroissiens des prieurés *Saint Martin de Cardonnet* et *Saint Estienne de Prunet* contient les précisions suivantes, fournies par le syndic de l'église cathédrale de Béziers : *car pour Saint Estienne de Prunet ce nest ny anexe ni paroisse separee aussi. Cest une esglise champestre bastie par devocion par les predecesseurs dudit Lamouroux qui estoient plus religieux et pieux que Luy*⁽⁹⁾. *Luy* étant Isaac Lamoureux, porte-parole des rebelles, qui est ainsi présenté dans un texte de 1601⁽¹⁰⁾. *Isac Lamouroux du Mas de Lamouroux, paroisse de Saint Estienne de Prunet et dudit Saint Martin de Cardonnet*. Ce dernier texte, rapproché du précédent, indique qu'au début du XVII^e siècle l'ancien prieuré, tout comme l'ancienne paroisse de Saint-Etienne de Prunet, étaient depuis longtemps rattachés à la paroisse et au prieuré de Saint-Martin-de-Cardonnet.

Ce rattachement devait être fort ancien car en 1323, dans le compte des décimes perçues sur le clergé du diocèse de Béziers⁽¹¹⁾, il n'est pas question de Prunet. Seules sont mentionnées dans le document original *Omelacio*, *Beata Maria de Omelacio* et *Cardoneto*, c'est-à-dire l'église Saint-Sauveur d'Aumelas, située près du château, l'église Notre-Dame, actuelle église paroissiale, située au Mas d'Arnaud et Saint-Martin de Cardonnet. Ce texte ne signifie pas que l'église Saint-Étienne de Prunet n'existait plus, mais seulement qu'elle n'était plus une paroisse indépendante.

En 1552, le territoire de l'actuelle commune d'Aumelas, mis à part Cabrials qui relevait alors de l'abbaye de Valmagne (commune de Villeveyrac), était partagé entre deux prieurés relevant tous les deux du chapitre de Béziers d'une part, celui de Saint-Martin de Cardonnet auquel était rattaché probablement dès cette date le prieuré de Saint-Étienne de Prunet mentionné, on l'a vu, lors du procès de 1601 ; d'autre

part, celui de *Notre Dame de Montcamel*⁽¹²⁾, qui s'appelait plus précisément en 1585⁽¹³⁾ prieuré de *Notre Dame d'Aumelas et Montcamel* : c'est-à-dire que ce dernier prieuré englobait l'église Notre-Dame du Mas d'Arnaud et le Château-Bas⁽¹⁴⁾. Le texte de 1552 est particulièrement intéressant parce qu'il délimite géographiquement les deux prieurés qui sont séparés par une ligne allant de la *sime de Montau* (Mont-Haut, cote 339), sur les limites de Saint-Paul-et-Valmalle où fut plantée une *cheville, en ligne droite vers le terral* (vers l'ouest) pour atteindre à une heure Puech Blanc (le même nom⁽¹⁵⁾ désigne aujourd'hui la cote 293 au nord-ouest de Lamouroux) *ou avons plante une autre cheville, puis Clapufer* (actuel Clapiferre, section C d'Aumelas), *jusques au chemin allant de Aumelas au Mas Tarrus* (en partie route D 114).

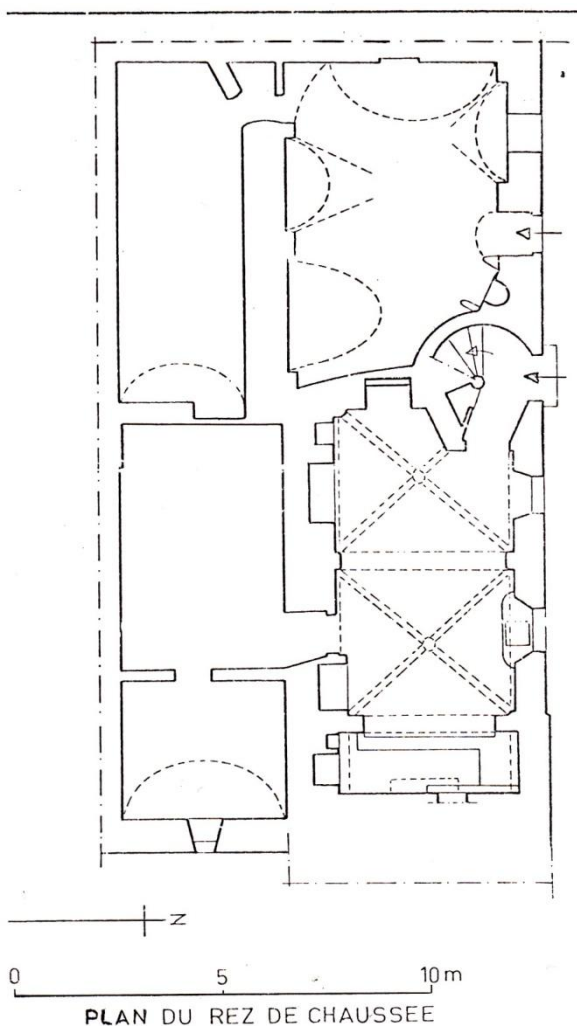


Fig. 1 - *Le prieuré de Prunet, à Lamouroux (Aumelas)* : plan du rez-de-chaussée (Relevé Inventaire Général Languedoc-Roussillon).

Muni de ces renseignements historiques, je revins à Lamouroux où je constatai que la maison de M. E. Cambon ou de ses héritiers n'était autre que l'ancien prieuré, tel qu'il fut bâti probablement au cours du XVI^e siècle. Il s'ouvre vers le sud par une porte dont le linteau est orné d'un arc en accolade et qui donne sur un escalier à vis menant au premier étage où le mur sud est percé d'une très belle fenêtre enfermant une triple baie à meneau horizontal, en partie bouchée, en partie détruite, surmontée par un encadrement en relief encore

intact. A l'intérieur, les vestiges les mieux conservés sont la cuisine, à l'est, voûtée d'arêtes et la salle, à l'ouest, formée de deux travées voûtées d'ogives cf. le plan de la figure 1⁽¹⁶⁾. Cette salle d'honneur ou salle à manger, à laquelle on accède par une porte placée au pied de l'escalier, est chauffée par une grande cheminée qui occupe toute la largeur de la pièce, côté Ouest, et qui enferme un four dont on observe la saillie extérieure sur le mur Ouest. Mais le bâtiment rectangulaire du prieuré, prolongé vers l'est par les ruines d'étables à arcades et dont dépendaient, à une centaine de mètres à l'ouest non seulement la bergerie, mais encore une magnifique aire à dépiquer, parfaitement pavée⁽¹⁷⁾, n'abrite ni église ni chapelle il fallait donc chercher ailleurs les vestiges de Saint-Étienne de Prunet.

Entre temps encore j'avais trouvé au siège de la Société Archéologique de Montpellier une note manuscrite d'Émile Bonnet, auteur de deux ouvrages fondamentaux sur l'archéologie de l'Hérault, qui était ainsi conçue : *A Saint-Étienne de Prunet, briques épaisses, monnaie d'or de Domitien. Communication de l'abbé Guichard (1920)*⁽¹⁸⁾.

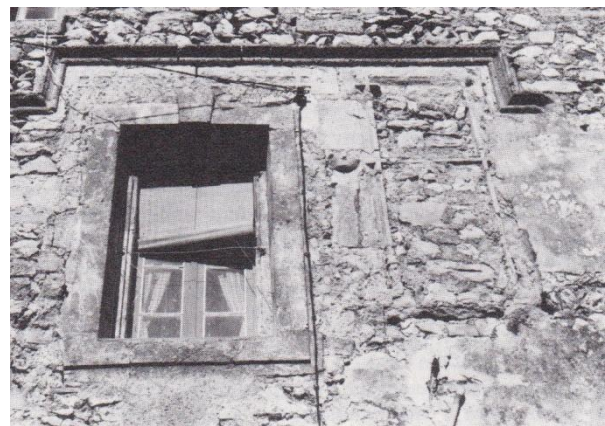


Fig. 2 - *Fenêtre murée du prieuré de Prunet* : on distingue la triple ouverture à meneau horizontal et le larmier.

Il semblait donc que le lieu où se trouvait l'église de Prunet était un ancien site gallo-romain sur lequel on avait pratiqué des fouilles il y a plus de cinquante ans. Sur ma demande, M. Henri Theule, maire d'Aumelas, fit une enquête auprès des chasseurs les plus expérimentés de sa commune et finalement réussit à marquer sur la copie de la carte que je lui avais envoyée un point au crayon où devait, d'après ses témoignages, se trouver approximativement la ruine reconnue et sondée par l'abbé Guichard, aujourd'hui décédé⁽¹⁹⁾.

De fait, après avoir battu la garrigue sur un espace d'une centaine de mètres carrés, je rencontrai finalement au pied de la colline cotée 287, à 200 m environ à l'est des ruines de la bergerie dite Mas Ricard sur la carte IGN - alors qu'elle se nomme *Mas de Picard* sur le cadastre de 1826 - les vestiges informes de l'église et de ses abords, au-dessous desquels, à une quinzaine de mètres plus au sud, étaient éparpillés de très nombreux fragments de tuiles et de céramique : cf. le plan de situation et le plan des vestiges (figure 3). On distingue sur ce dernier plan le sentier qui longe les ruines, côté nord (n° 1), l'emplacement de l'église (n° 2) au chevet, semble-t-il, rectiligne, dont les substructions sont recouvertes de décombres, deux murailles parallèles (n° 3 et n° 4) qui délimitent un ou plusieurs enclos ainsi qu'une zone où les tessons jonchent le sol sur près de 40 m de longueur. Parmi ces

tections je pus identifier des morceaux de tuile-canal relativement récente, de la poterie grossière de couleur rougeâtre et aussi des fragments de tuiles à rebord de type gallo-romain. J'étais donc bien sur les lieux fouillés en 1920 par l'abbé Guichard qui les avait désignés par le nom de Saint-Etienne de Prunet, preuve qu'à cette époque l'église était encore connue de son vrai nom par les gens du pays⁽²⁰⁾.

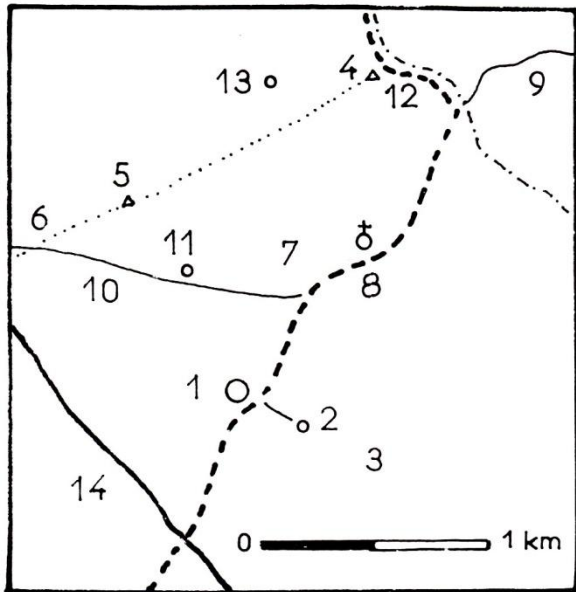


Fig. 3 - Plan de situation, 1 : Lamouroux ; 2 : puits ; 3 : Trespoux ; 4 : Mont-Haut ; 5 : Puech Blanc ; 6 : Clapiferre ; 7 : Mas de Picard ; 8 : Saint-Etienne de Prunet ; 9 : Chemin de Valmalle ; 10 : Chemin d'Aumelas ; 11 : Trou de Puech blanc ; 12 : Grande Draille ; 13 : La Bascule ; 14 : D 114.

La situation de l'église de Prunet est intéressante à plusieurs titres et appelle quelques remarques :

- 1 - l'église est placée sur l'ancien chemin menant de Valmalle à Cardonnet par Lamouroux et aussi au château d'Aumelas, par le Trou de Puech Blanc. Elle se trouvait donc sur la voie la plus directe permettant aux seigneurs de Montpellier de se rendre au château qui leur appartenait depuis le XII^e siècle.
- 2 - non loin de l'église passait une draille - indiquée sur le plan cadastral, section C - qui longe les limites de Saint-Paul-et-Valmalle et d'Aumelas. Vers le Nord, elle se dirigeait sur le Pont de la Tinasse, à 1 km à l'ouest de Saint-Paul. Vers le sud, elle passait par L'Estagnolet et L'Estagnol, près de Saint-Martin de Cardonnet, puis par Saintou (en bordure ouest du mas), la bergerie des Perruffasses, Garrigue Plane et Cantagals⁽²¹⁾. Détail particulier, cette grande voie de transhumance - qui desservait les troupeaux de la région de Montagnac et Villeveyrac et qui, avant d'être envahie par la broussaille, avait près de 10 m de largeur⁽²²⁾ - suivait exactement la ligne de partage des eaux du Mont-Haut, en passant par son point culminant, à 339 m d'altitude. Les troupeaux parcouraient ainsi, pas à pas, le profil de cette énorme bosse qui a pu être comparée, on va le voir, à celle d'un chameau.
- 3 - Sur le plan toponymique, il est remarquable en effet que la montagne qui sépare les communes d'Aumelas et de St-Paul de Valmalle ait été appelée depuis l'an 673 *Mons Cameli* (a loco ubi vocabulum fertur Mons Cameli usque

ad Nemausum⁽²³⁾) et qu'elle ait marqué dès cette époque et marque encore une limite administrative importante : limite des archevêchés de Narbonne et de Nîmes, limites des évêchés de Béziers et de Maguelone, limite des arrondissements de Béziers et de Montpellier. Comme on l'a vu plus haut, le nom de *Mont Camel* est resté attaché non seulement, indirectement, au village de St-Paul-et-Valmalle, nommé *St-Paul de Montcamel* jusqu'au XVIII^e siècle⁽²⁴⁾ et au prieuré d'Aumelas, appelé *Notre Dame d'Aumelas et Montcamel* au XVI^e siècle, mais encore, directement, à l'actuel Château Bas (carte de Cassini), successeur de l'ancien château féodal du Castellat, qui, dès sa première mention historique, vers 1036, est situé par rapport à ce même mont : *ne castello quem vocant Ome-lares de Guidone qui est in Monte Camelo*⁽²⁵⁾.

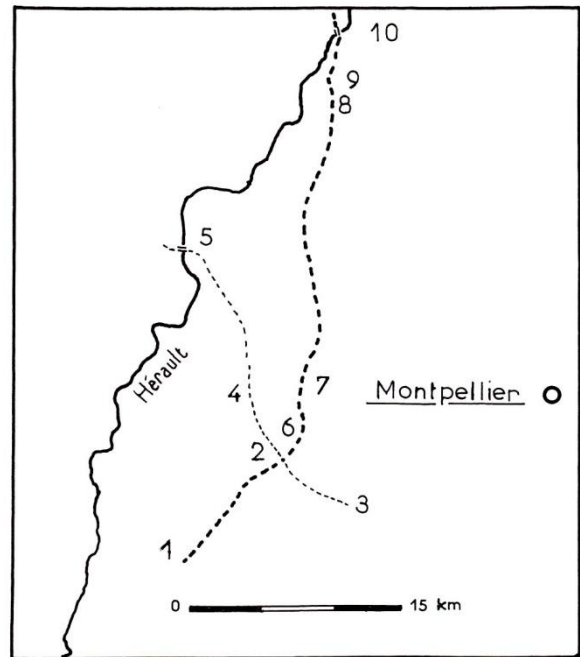


Fig. 4 - La Draille de Mont-Camel, 1 : Cantagals ; 2 : Saint-Martin de Cardonnet ; 3 : Courmonsec ; 4 : La Taillade ; 5 : Pont du Diable ; 6 : Mont-Haut ; 7 : Pont de la Tinasse et Tour de Valmale ; 8 : Montlous ; 9 : Frouzet ; 10 : Pont d'Issensac.

- 4 - Je me suis demandé quelle pouvait être cette montagne au nom étrange qui dominait à ce point l'ensemble du pays, de St-Paul au Castellat, en passant par le Château Bas. Après avoir constaté l'existence d'une voie de transhumance anciennement très fréquentée sur le sommet même du Mont-Haut j'ai pensé - et c'est l'interprétation que je propose - que ce Mont du Chameau n'était autre que le Mont-Haut lui-même et que l'appellation qui lui avait été donnée dès le VII^e siècle ne venait ni d'un « élément obscur »⁽²⁶⁾, ni d'un « nom celte »⁽²⁷⁾, mais plus prosaïquement du quadrupède du même nom, bien connu dans les légendes locales, notamment à Béziers⁽²⁸⁾ : non pas que des chameaux aient alors pâture sur le Causse d'Aumelas, mais simplement parce que le profil du Mont-Haut, vu de loin, évoque la bosse d'un dromadaire. Du reste, un lieu-dit de la commune de Nissan-lez-Enserune, situé à l'est de Périès, s'appelle fort explicitement *l'Échine de Chameau*. Comme dans le cas du toponyme *Le Truel* et l'hydronyme *Le Lézert*, qui signifient respectivement « vallée encaissée en forme d'entonnoir de pres-

soir à raisins » et « lézard vert »⁽²⁹⁾, le nom de lieu *Mont-camel* est né, à mon sentiment, d'une impression visuelle qui a fait naître la métaphore. L'image d'un animal caractéristique se retrouve aussi dans le nom antique de l'actuel Djebel Musa, au Maroc, que les navigateurs grecs, en route pour les Colonnes d'Hercule, nommèrent *Elephas*, c'est-à-dire « l'Éléphant »⁽³⁰⁾. Occasion de souligner que la toponymie - en plus des nécessaires connaissances historiques et linguistiques - se nourrit de bon sens et d'expérience du terrain.

Sur le plan de l'archéologie gallo-romaine, compte tenu de ce qui a été remarqué plus haut à la note 20, le seul site gallo-romain qui ait été jusqu'à présent réellement observé sur la Causse d'Aumelas est celui de St-Martin de Cardonnet. En effet, suivant un compte rendu publié dans le journal *Midi-Libre* du 1/12/1954, un hypocauste et des céramiques de La Graufesenque ont été rencontrés par M. Alain Riols sous le chœur de la chapelle romane. De plus, Mme Marcel Soulier a recueilli dans les débris de cette même fouille une monnaie romaine du Bas-Empire.

Enfin sur le plan de l'archéologie anhistorique, ou, si l'on veut, sur le plan ethnographique, des prospections ultérieures m'ont permis de mieux préciser le tracé de la Grande Draille de Mont-Haut, que je préférerais appeler Draille de Mont-Camel, pour remettre ainsi en honneur un nom de lieu pittoresque, enraciné dans le terroir depuis près de treize siècles.

Tout d'abord en ce qui concerne le secteur Nord, au-delà du Pont de la Tinasse (commune de St-Paul-et-Valmalle). Suivant le témoignage de M. Gély, habitant à Frouzet (commune de Saint-Martin de Londres), une ancienne draille venant, disait-on, de Cournonsec, passait par Frouzet même, descendait au Moulinet, traversait à gué la rivière de Lamalou un peu avant son confluent avec l'Hérault, pour franchir ensuite le fleuve au pont de St-Etienne d'Issensac. En direction du sud, cette même draille passait par la ferme de Montlous, qu'elle longe effectivement côté Nord, et se dirigeait vers Pailhas (commune d'Argeliers).

Selon le témoignage complémentaire de M. Gély, du Mas Barral (commune d'Aumelas), déjà cité à la note 21, la draille montant de Cantegals se divisait en deux branches à St-Martin de Cardonnet l'une nommée, sur la Causse d'Aumelas, *draille de la Plaine*, allait vers La Taillade et, par le Pont du Diable et la côte d'Arboras, desservait le Larzac, tandis que l'autre, qui nous intéresse spécialement, se dirigeait vers Lamouroux et le Mont-Haut.

Ces indications, jointes à d'autres observations faites dans des localités intermédiaires, notamment à Argeliers, permettent de reconstituer le tracé de cette longue draille dont les points de départ, côté Sud, étaient situés à quelques kilomètres de la mer et qui est jalonnée, en direction de la montagne, par les lieux suivants : Cantegals, la bergerie des Perruasses, Saintou, Cardonnet, Lamouroux, St-Etienne de Prunet, le pont de la Tinasse⁽³⁴⁾, Argeliers, le lac Barandon, l'église de Combejagues, l'Ouradou, Pailhas, Montlous, Frouzet, le pont d'Issensac, Cazilhac et le pont d'Hérault, puis, par l'Aigoual, éventuellement vers l'Aubrac ou la Margeride.

Pour en revenir au Causse d'Aumelas, il faut souligner que l'église de St-Martin de Cardonnet, bâtie, on l'a vu, sur les ruines d'un établissement gallo-romain - le seul, jusqu'à présent, de tout le plateau - est restée longtemps un nœud important de voies de transhumance. Cette situation privilégiée, qui a justifié au Moyen Age l'implantation d'un grand prieuré du chapitre de Béziers⁽³⁵⁾ et la construction d'une belle église romane, s'explique par la présence en ce lieu d'un

point d'eau exceptionnel en terrain calcaire : il ne s'agit en effet ni d'un simple puits ni d'une mare, mais d'un véritable petit étang susceptible d'abreuver les troupeaux de passage. Dès l'an 1201 il est question de *illud stagnum Cardoneti* attribué par l'évêque de Maguelone à l'abbé de Valmagne⁽³⁶⁾ et son nom est resté attaché à la toponymie locale : *lac de l'Estagnol* et *lac de l'Estagnolet*, tous deux situés en bordure de la draille de Mont-Haut alias Mont-Camel.

Post-Scriptum sur l'archéologie du Causse d'Aumelas et sur la Draille de Mont-Haut - Sur le plan de l'archéologie protohistorique, je voudrais signaler à cette occasion que M. Edmond Cambon m'a montré à environ 500 m à l'ouest du point culminant du Mont-Haut, au lieu-dit La Bascule⁽³¹⁾, une tombe en caisson de dalles calcaires sous tumulus qui doit être distinguée du groupe communément appelé « de Mont-Haut », englobant trois tombes disposées en triangle. Ces trois tombes sont situées en réalité au lieu-dit Clapiferre, à 2 km au sud-est de Château-Bas et à l'ouest de Puech Blanc⁽³²⁾.

D'autre part, toujours sur le Causse d'Aumelas, je dois noter que le prétendu « oppidum » de Piétouse⁽³³⁾ qui serait situé à 500 m au sud du Grand Puech, à la cote 344, n'existe pas. Il n'y a sur cette hauteur rocheuse - dont les bois de chênes verts offriront aux mycophages de nombreux grisets - qu'un enclos de 5 m sur 5, constitué en partie par un mur rectiligne en pierre sèche, large de 80 cm, haut de 50 cm et orienté N-S, en partie par la roche en place. Cet enclos est exactement comparable à celui que l'on observe à 600 m au nord du Relais des Chênes (cote 293), dans la commune de Cazevieille. Dans les deux cas, qui m'ont été l'un et l'autre très aimablement signalés pour vérification par M. J. Vallon, je n'ai observé en surface aucun vestige archéologique. Je pense que ces deux enclos ne sont pas antérieurs au Moyen Age et qu'ils ne sauraient être considérés comme des fortifications.

Nota Bene - Dans mon étude *Le nom de lieu Aumelas* parue en 1985 dans cette Revue (n° 3, pp. 15-18) la légende des photographies, aux pages 17 et 18 est erronée il s'agit, bien entendu, comme l'établit clairement le texte, de la *chapelle Saint-Pierre* et non de l'« église Saint-Sauveur ». De plus, la note 11, qui faisait allusion à une photographie manquante, où l'on voyait l'état actuel de la voûte en péril, doit être modifiée en conséquence.

NOTES

1. Inventaires et Documents, Montpellier, 1920, III, 674.
2. *NLDH*, 1983, 308.
3. I, 62-63.
4. L'abbé Rouquette avait lu « bonarium ».
5. Ignoré du *PDPF* d'E. Levy qui ne note que la forme non palatalisée *galon*. *Gallonem* est la latinisation de *galho*, qui se retrouve dans le *DPFA* de l'abbé Vayssier sous la forme actuelle de *goilou* « cochet, petit coq ».
6. Si bizarre qu'elle n'a pas été retenue dans le *NLDH* d'Hamlin.
7. Il y a à St-Jean de Buèges, derrière le château, un rocher appelé de *Trascastel*. D'autre part, dans la commune de Teyran s'est produite la même confusion entre *Tres* (trois) et *Tras* (derrière) : cf. Hamlin, NTDH, s.v. Teyran : *les Trois Teyrans*.
8. MN, 743 : *in villa Sancti Stephani de Pruneto* en 1187 ; MN, 746 *villam de Pruneto* en 1199.
9. AD Hérault, G 550.
10. *Ibidem*.
11. AD Hérault, G 295 : *Compotus* de 1323, dont le texte a été publié dans *Bull. Soc. Béziers*, 1866.
12. AD Hérault, G 667 : *Jean d'Agde, prieur de Notre Dame de Montcamel*.
13. AD Hérault, G 296, pièce n° 2.
14. La carte de Cassini porte dans ce secteur 2 cacographies : d'une part, « St-Etienne d'Auroux » au lieu de *Lamouroux* ; d'autre part, « Montcarmel » au lieu de *Montcamel*. Dans ce dernier cas, l'erreur est due à une confusion avec le couvent du Mont Carmel et de St-Lazare, à Montpellier.

15. Il est possible que ce puech « blanc », qui en réalité est couvert d'une dense végétation toujours verte, tire son nom du *mansus Petri Bianchi*, mentionné en 1151. Cette localisation est d'autant plus vraisemblable qu'il y a au pied du Puech Blanc, côté Sud, un puits ancien qui m'a été montré par M. E. Cambon. Ce *Trou de Puech Blanc*, dont il est dangereux de s'approcher de trop près, présente, à environ 1 m au-dessous du sol environnant, une ouverture arrondie, en partie maçonnée, d'un diamètre approximatif de 1,50 m. D'après M. Cambon, qui y a un jour descendu un mouton crevé, il aurait une profondeur de 20 m. Nul doute que l'exploration de son fond serait archéologiquement instructive.
16. Ce plan m'a été aimablement fourni par les services régionaux de l'Inventaire des Monuments et Richesse Artistiques : il est intitulé *Aumelas, Lamouroux, ferme 2, dite Mas*.
17. En tous points comparable à celles que l'on peut admirer encore aux Avinent (commune de Viols-le-Fort), à Boisset (commune de Verrières-les-Verreries) ou au Castellas de St-Martin (commune de La Vacquerie).
18. Cette note n'a pas été utilisée pour la rédaction du *Répertoire archéologique...*, paru en 1930. La date de 1920 indique sans doute l'année de la trouvaille et non celle de la rédaction de la note remise à E. Bonnet.
19. Je n'ai pas trouvé dans les notes de l'abbé Guichard déposées aux Archives Départementales de l'Hérault (15 F 5) un compte rendu de ces fouilles ni une indication du sort réservé à *l'aureus de Domitien*. Aucune trace non plus dans les P.V. des séances de la Société Archéologique de Montpellier.
20. Il serait intéressant de rechercher par des fouilles si cette église appartient ou non à la catégorie des églises carolingiennes à chevet quadrangulaire plus étroit que la nef : cf ma communication sur la datation et la diffusion de ce type européen d'église rurale, présentée à la Société Archéologique de Montpellier le 29 janvier 1983. Il serait intéressant aussi de vérifier s'il s'agit réellement d'un site gallo-romain. En effet la présence de briques à rebord n'est pas un critère suffisant puisque ce type de briques a été utilisé jusqu'à l'époque carolingienne, comme le montre, entre autres, l'exemple de l'église St-Amans (commune de La Cavalerie, Aveyron). De même, la monnaie d'or de Domitien peut avoir été trouvée dans une tombe beaucoup plus récente que l'aureus lui-même. En tout cas je n'ai observé autour de l'église Saint-Etienne de Prunet aucun tesson de poterie gallo-romaine, notamment de céramique sigillée, qui serait contemporaine de la monnaie du 1^{er} siècle.
21. Renseignements fournis par M. Gély, du Mas Barral. A Saint-Martin de Cardonnet les troupeaux pouvaient bifurquer vers le Nord-Ouest, en direction de la Taillade. Ce dernier itinéraire s'appelle localement la *Draïlle de la Plaine*.
22. Observations de M. E. Cambon.
23. La référence à ce texte (Julien de Tolède, *Historia Wambae*) vient d'être rappelée par M. M. Gayraud (Revue Archéologique de Narbonnaise, XV, 1982, 401) qui souligne fort justement l'ancienneté de la limite passant par le Mont-Camel.
24. Cf. F.R. Hamlin, NLDH, 355-357. Les formes médiévales où Mont-Camel apparaît au pluriel, par exemple, en 1187, de *Montibus Camelis*, s'explique par une latinisation erronée du toponyme provençal authentique, exprimé au cas-sujet singulier, tel que *Monz Camels* en 1206.
25. HGL V, e. 426.
26. F. R. Hamlin, *loc. cit.*
27. M. Gayraud, *loc. cit.*
28. Légende de saint Aphrodise, rapportée par Maurice Chauvet (*Ciel Occitan*, Montpellier, 1956, 148-151) qui cite le dicton.
De qu'es Beziers sans bu Camel ?
Un gros bourgnou sans jés de mel.
C'est-à-dire, librement traduit :
Qu'est ce que Béziers sans son chameau ?
Une ruche vide sans son gâteau.
29. Cf : sur *Le Lézert*, RIO, 1963, 89-96 et sur *Le Truel*, via *Domitia*, 1974, 1-6.
30. Strabon, *Géographie*, XVII, 3,6. Comme l'explique A. Garcia y Bellido dans son livre classique *España y los Españoles hace mil años* (Madrid, 1976, 253 et croquis p. 85), ce nom fut donné au Mont Musa, près de Ceuta, parce que vu de loin, il ressemble à un gigantesque « éléphant ».
31. Ainsi nommé parce que l'on y pesait les sacs de charbon de bois.
32. Communication présentée par M. Diffre à la Société Archéologique de Montpellier, le 13 décembre 1924.
33. Cf. *Guide BNP 34*.
34. Le passage du Coulazou est dominé au Sud-Ouest par la *Tour d'Artus* qui n'est autre que l'ancienne *Tour de Valmale*, au nom bien mérité : *illam forciam que modo est Valmala*, attestée en 1197 dans le Cartulaire des Guilhem, p. 628.
35. AD Hérault, G 549 et 550. Le prieuré de Cardonnet comprenait au XVII^e siècle les mas suivants : Lamouroux, Tarrus, Mas Barral, Valoussière et Saintou. En 1620 l'église et la « maison claustrale » furent fortifiées, comme en témoigne encore le grand mur d'enceinte qui entoure les bâtiments.
36. AD Hérault, 1 E 1479. L'abbaye de Valmagne possédait en outre dans la commune actuelle d'Aumelas le village de Cabrials.

Année de parution : 1987

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1986-1987



J. *GUILAINE*, J. *COULAROU*, L'habitat néolithique de Roquemengarde à Saint-Pons de Mauchiens ;

R. *ARIS*, Notes sur l'histoire d'Agde ;

D. *GARCIA*, L'âge du Fer dans la Moyenne Vallée de l'Hérault ;

Jean-Luc *FICHES*, L'oppidum d'Ambrussum à Ville-telle ;

M. *FEUGERE*, A. F. *LAURENS*, M. G. *COLIN*, Note sur la découverte du trésor d'argenterie antique de Béziers ;

A. *DURAND*, Propositions de datations pour quelques documents du Cartulaire d'Aniane ;

André *SOUTOU*, Le Prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse d'Aumelas ;

M. H. *PRIEUR*, Sociologie d'un quartier de Montpellier au XV^e siècle : le quartier Sainte-Anne ;

M. *VEYSSIERE*, Évocation de Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève de 1489 à 1519 ;

R. *GUIRAUD*, Un chirurgien au temps de Louis XIV à Lunel ;

C. *NEGROU*, Délinquance et rapports sociaux d'après le procès de l'ordinaire de Pérols et de Grabels (1618-1741) ;

Alain *DEGAGE*, L'amirauté de Cette de 1691 à 1735, 3^{ème} partie ;

Gilbert *LARGUIER*, Conseil de Ville et pouvoirs en Languedoc à Narbonne (milieu XVI^e-milieu XVII^e siècle) II ;

H. *DE VERGNETTE*, Un drame entre deux familles de Béziers au XVII^e siècle : les Lort de Sérignan et les Gep ;

Henri *MICHEL*, Mireille LAGET ; Mireille Laget, Promis au Royaume ; Bibliographie des travaux de Mireille LAGET ;

G. *BONET*, Documents pour servir à l'histoire du coup d'État du 2 décembre 1851 à Montpellier (Témoignage d'Eugène Guiter) ;

E. *KHAYAD-JIAN*, La question arménienne dans « l'Éclair » de Montpellier ;

F. *ARZALIER*, Trois ans de journalisme militant en Languedoc : Jules Guesde à Montpellier ;

P. *PISTRE*, L'itinéraire singulier d'un franc-maçon : Jean-Jacques Martin (1862-1955) ;

J. *SMETS*, Histoire d'une famille paysanne à travers ses documents privés ;

G. *MERIAN*, Les filatures de soie : naissance d'une architecture ;

Jean-Claude *BARTHEZ*, Siran en Minervois ;

J.-C. *BESSAC*, Le travail traditionnel de la pierre tendre dans la région de Castries ;

P. *LAURENCE*, La facture du hautbois en Languedoc oriental ;

P. *AUSSEL*, La toile de maison ou l'or des Ruffes.

CHRONIQUES :

Henri *MICHEL*, Chronique d'Histoire Moderne (1981-1984) ;

Louis *SECONDY*, L'enseignement secondaire en Languedoc-Roussillon, état de la recherche en 1986 ;

Gérard *BOULADOU*, Vers un regain des recherches sur le maquis ?

NOTES DIVERSES :

A. *MOLINIER*, Jean Bernard Elzière : Histoire des Budos, seigneurs de Budos en Guyenne et de Portes Bertrand en Languedoc ; L'abbaye bénédictine de Saint-Félix-de-Montceau ;

Y. *MANNIEZ*, Les seigneurs de Villeneuve-lès-Béziers, leurs rapports avec l'Albigeois et le Rouergue ;

Jean *SAGNES*, Le mouvement ouvrier dans un département viticole, l'Hérault durant l'entre-deux-guerres ;

G. *GILLAND*, Le pont de Gignac ;

H. *BELUGOU*, Note sur « Contes et légendes en Languedoc » ;

Jean-Claude *RICHARD*, Table des sommaires (1970-1987).